

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque
Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. **N**OM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Eloignement des écoles voisines
dans une lieue ou circonstance
Rougère

de la Rogère

C'est un village

C'est une Commune

*De la Paroisse de Saint-Martin
de l'agence de Sim-Saks*

Du District de Châtel Saint-Denis

Du Canton de Fribourg

*La Maison la plus éloignée est de quart
d'heure*

il n'y en a point

une Agne

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

*Saint Martin trois quart d'heure
Sensales autant
château St Denis une heure*

b. Leurs distances réciproques.

II.

INSTRUCTION.

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

lire, écrire, le Catéchisme, à compter

- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

Du 1^{er} bre au 24 juin

- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

Des livres de pite, et d'histoire

- 8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés?

très bien

- 9°. Durée de l'école chaque jour?

une heure et demi

- 10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

non

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

- 11°. Instituteurs.

- a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

*par la donation d'un particulier de l'endroit
ensuite par une augmentation du Cidavant
Souverain et d'un fond fait pour ce Suiet
et d'une demi-pose de commun*

- b. D'où est-il?

de l'endroit

- c. Son nom

jean Maillard

(3)

- d. Son âge. *50 ans*
- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *5*
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *depuis 33 ans*
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *il n'est jamais sortit il a conservé son état de laboureur*
- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? *non*
- 12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école? *15*
- a. En hiver, } soit garçons ou filles.
- b. En été, } *soit garçons, soit filles*

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école. *en argent 14 livres un sac de seigle d'usage d'avoine et usage d'une demipose de commun*
- a. Possède-t-elle de pareils fonds? *non*
- b. Quelle en est la valeur? *Comme est dit ci devant 11° lettre a*
- c. Source des revenus. *non*
- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *non*
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *non*
- 15°. Bâtiment de l'école. *point sinon celui d'argent*
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *non*
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *non, la prête gratis*
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? *non, la prête gratis*
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

*argent 14 livres, un sac de segle deux de farine
et l'usage d'une demi pose qui peut valoir 3 livres*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

*les 14 livres de fondations
la graine du cidre et souvenant
et la demi pose de la commune*

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Sans cela rien autre

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Les chemins sont impraticables en hiver pour
des enfants au dessous de douze ans pour
communiquer avec les endroits les plus voisins
qui ont des écoles*

La Rougier